

Focus sur la rhinopneumonie équine



Qu'est-ce que la rhinopneumonie équine ?

- La rhinopneumonie est une maladie virale très contagieuse due à des virus de la famille des *Herpesviridae*. Ces virus circulent largement dans le monde entier et dans la plupart des effectifs de chevaux provoquant régulièrement des épidémies.
- En 2016, en France, des épidémies d'avortements, de myéloencéphalites et d'infections respiratoires dues à des herpèsvirus se sont déclarées dans de nombreux départements.
- Cela a également été le cas en 2017, où certains chevaux atteints ont dû être euthanasiés en lien avec la maladie. En 2018, une nouvelle épidémie, de plus grande ampleur cette fois, a suscité la création d'une cellule de crise au niveau du RESPE. De nombreux cas d'infection à EHV-1 et 4 ont été répertoriés, dont un certain nombre avec des conséquences graves allant jusqu'à la mort ou l'euthanasie des chevaux.
- En 2019, un retour à la normale a été constaté, mais ces maladies restent un sujet de préoccupation pour les éleveurs : au 18/12/2019, 11 foyers d'avortements à EHV-1 et 4 foyers d'avortements à EHV-4 ont ainsi été confirmés au RESPE. 21 foyers d'infection à EHV-1 ainsi que 34 foyers d'infection à EHV-4 ont également été confirmés sur la même période (source bilan RESPE).

Quels sont les principaux signes d'appel ?

- C'est la **première cause d'avortement** d'origine infectieuse chez la jument. Il survient essentiellement entre le huitième et le onzième mois de gestation. Le poulain peut naître vivant et mourir dans les 24 à 48 heures qui suivent la naissance.
- La rhinopneumonie provoque également des **troubles respiratoires** voisins de ceux de la grippe, qui entraînent une diminution plus ou moins importante des performances sportives des chevaux.
- La rhinopneumonie est également responsable de **symptômes nerveux** qui sont essentiellement provoqués par l'herpèsvirus de type 1 (EHV-1). Il s'agit de signes cliniques allant d'une légère raideur des membres postérieurs à une profonde paralysie.



Pourquoi vacciner ?

- La vaccination est le moyen le plus efficace de prévenir les maladies infectieuses, maladies graves ou invalidantes et parfois mortelles ou transmissibles à l'homme.

- Elle consiste à déclencher les défenses spécifiques de l'individu (fabrication d'anticorps) afin d'éliminer les virus et les bactéries auxquels il peut être exposé.
- La vaccination est un acte médical qui **doit être pratiqué par un vétérinaire**.
- Le protocole sanitaire de monte rend obligatoire la **vaccination contre la rhinopneumonie** pour les étalons et les poulinières de certaines races du stud-book français. Cette vaccination devient une obligation inscrite au Code des Courses au Galop et au Trot (ne s'applique qu'aux chevaux déclarés à l'entraînement).

PROTOCOLES DE VACCINATION CONTRE LA RHINOPNEUMONIE

(Valides au 01/01/2021)

PROTOCOLES	CHEVAUX DE SPORT		CHEVAUX DE COURSE	
	FFE	FEI	Trot	Galop
Primovaccination	Pas d'obligation au 01/11/2020		Deux injections avec 21 à 60 jours d'intervalle	Deux injections avec 21 à 92 jours d'intervalle
3 ^e injection			Obligatoire entre 120 et 180 jours après la 2 ^e injection	Obligatoire entre 150 et 215 jours après la 2 ^e injection
Rappels ultérieurs			Rappels n'excédant pas 12 mois (de préférence tous les 6 mois)	
Interdiction de vaccination avant épreuve			Pas de vaccin dans les 4 jours précédant une course	

Quelles sont les mesures d'urgence en cas d'épidémie ?

- **Contacter immédiatement le vétérinaire.**
 - Appliquer les grands principes de la **biosécurité** :
 - Séparer les juments pleines des autres chevaux, et les isoler en fin de gestation.
 - Isoler les juments ayant avorté ou dont le foal est mort, au moins (strictement) 10 jours jusqu'à réception des résultats d'analyses.
 - Isoler tout animal nouvellement introduit.
 - Réaliser le nettoyage et la désinfection des boxes, brûler la litière.
- Le virus peut survivre plusieurs semaines sur du métal, du verre, mais aussi sur le pelage.
- Établir une quarantaine de l'élevage d'un mois après le dernier avortement, dès qu'un avortement à herpèsvirus est confirmé.
 - **Votre vétérinaire sera probablement amené à revacciner tout l'effectif (sauf les animaux malades ou fiévreux).**

POUR EN SAVOIR +

Visionnez la Minute Santé dédiée à ce sujet :

<https://www.dailymotion.com/video/x7bff7j?playlist=x52swg>



Crédits : Boehringer Ingelheim Santé Animale, D. Gautier, Shutterstock, Thinkstock